



Ecouter - Défendre - Informer



Elections CSA DSAC

Pourquoi voter UNSA Aviation Civile ?

Le bilan des actions de l'UNSA Aviation Civile est mesurable.

L'UNSA Aviation Civile, **syndicat majoritaire avec plus de 32% des voix en 2018**, joue, depuis toujours, un **rôle moteur** au sein de la DSAC et a défendu et obtenu :

- **La transformation de la DSAC en Service à Compétence Nationale** qui a permis non seulement de répondre à l'exigence européenne de séparation opérateur-régulateur sans démanteler la DGAC, mais a aussi conduit à renforcer la place de la DSAC au sein de la DGAC et à mieux l'identifier en qualité d'Autorité Nationale de Surveillance, tant vis-à-vis de l'EASA que de la DSNA ;
- **La certification de la DSAC** qui a conduit à une meilleure organisation et à la mise en œuvre de méthodes de travail formalisées ;
- **La création de la licence de surveillance** qui a :
 - Conduit à mieux organiser les formations initiale et continue des personnels opérationnels de la DSAC ;
 - Contribué à la reconnaissance professionnelle des inspecteurs de surveillance français au travers de la reconnaissance de cette licence comme un moyen de conformité aux exigences européennes en matière de compétences des inspecteurs de surveillance ;
 - Permis **la mise en place d'un système indemnitaire spécifique** associé pour les TSEEAC.
- **La mise en place d'un système de récupérations des tâches réalisées en dehors des horaires de bureau** en horaires atypiques.

Le **niveau de sécurité du transport aérien** ne peut être garanti en France que parce que la **DGAC** est organisée comme une **administration unique**, qui prend en charge, en plus de la navigation aérienne, les aspects liés à la sûreté, mais aussi à la certification et la surveillance des aéroports, des compagnies aériennes, des prestataires de services de navigation aérienne, des écoles de formation de pilotes, etc. »

La DSAC, Autorité Nationale de Surveillance, joue pleinement son rôle dans la chaîne de sécurité. Elle doit être reconnue à sa juste place au sein de la DGAC !

Renforcez le syndicat majoritaire à la DSAC !

Votez UNSA Aviation Civile du 1^{er} au 8 décembre !!



Elections CSA DSAC 2022

(suite)

Pourquoi voter UNSA Aviation Civile ?

L'UNSA Aviation Civile, syndicat majoritaire de la DSAC, continuera de jouer un rôle moteur au sein de la DSAC et défendra :

- Une forte revalorisation des primes liées à la licence de surveillance pour les amener au niveau de celles versées pour la licence de contrôleur aérien ;
- La création d'un dispositif indemnitaire associé à la licence ATREEA et la licence RQS à la hauteur des primes liées à la licence de surveillance ;
- La mise en place d'un mécanisme de conservation des primes liées à l'ensemble des licences après 16 années d'exercice des missions attachées à ces licences ;
- L'instauration d'une majoration indemnitaire pour compenser les sous-effectifs chroniques, qui dégradent les conditions de travail des personnels de la DSAC, aggravés par la politique de recrutements de la DGAC qui, pour les personnels techniques, pénalise fortement le corps des TSEEAC.
- L'étude d'un système de rémunération des heures supplémentaires basé sur le volontariat en complément du système de récupération pour missions en horaires atypiques (REHA), sachant que ce type de rémunération existe au sein même de notre Ministère, pour les TSDD et les ITPE ;
- Les conditions de travail des CTE (GT EVO RAMP prévoyant d'éventuelles évolutions du domaine RAMP qui rendra ses conclusions durant la négociation protocolaire) ;
- La protection des agents de l'Autorité Nationale de Surveillance (juridique, charte de déontologie, etc.) ;

Mais aussi, dans un cadre plus général :

- La mise en oeuvre d'une mesure de compensation de l'inflation pour les personnels qui ont été ignorés par la DGAC en septembre dernier (Attachés, Adjointes et Assistants) ;
- La défense des statuts des personnels, de nos spécificités Aviation Civile et la préservation de l'unité de la DGAC au sein de la fonction publique d'état ;
- Concernant les emplois fonctionnels :
 - L'élargissement des listes de fonctions éligibles et l'augmentation du nombre de places dans l'ensemble des emplois fonctionnels accessibles aux Attachés, IEEAC et TSEEAC,
 - L'abolition de l'obligation de passage par le RTAC pour accéder au CTAC pour les TSEEAC,
 - L'ouverture d'un accès des TSEEAC au CUTAC et
 - La création d'emplois fonctionnels pour les Assistants et les Adjointes ;
- L'instauration d'une prime de modernisation pour reconnaître l'adaptabilité des personnels et les évolutions de leurs métiers ;
- Le déblocage de l'avancement par l'amélioration des taux pro/pro ;
- Des conditions équilibrées de mise en oeuvre du télétravail, la Qualité de Vie au Travail (QVAT) des personnels, le suivi des actions en matière d'Hygiène et de Sécurité, mais aussi la lutte contre violences sexuelles et sexistes, la souffrance au travail et les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS).

Renforcez le syndicat majoritaire !

Votez UNSA Aviation Civile du 1^{er} au 8 décembre 2022 !!